

Budget de la Ville de Montréal : la PME au centre de l'avenir économique de la métropole

*François Vincent, vice-président pour le Québec
Gopinath Jeyabalaratnam, analyste principal des politiques*

Les PME et la COVID-19

Montréal a été l'une des municipalités les plus touchées par la pandémie de la COVID-19, tant au niveau de la santé publique que des impacts sur l'économie. Sur le plan économique, les mesures pour protéger la population ont frappé les PME, mais également certains volets économiques propres à la métropole : les tours à bureaux sont vides, les tourisms internationaux sont absents, les établissements d'enseignement postsecondaires ont été fermés, les grands événements n'ont pas lieu, etc.

Au Québec, près de trois petites entreprises sur quatre sont complètement ouvertes, et seulement 59 % le sont à Montréal.¹ Ce qui inquiète encore plus c'est la proportion des PME qui ont retrouvé leur rythme normal des ventes. Au Québec, le tiers a atteint ou dépassé le niveau normal des ventes, tandis qu'à Montréal, la proportion est de 14 %.² Ajoutons, qu'en raison de la COVID-19, les PME du Québec ont cumulé une dette moyenne de 135 000 \$. Pour 41 % des entreprises, plus d'un an sera nécessaire pour rembourser ces dettes.³ La situation est telle qu'au Québec ce sont 18 000 PME qui pourraient être emportées par la COVID-19.⁴

Les PME sont le poumon de l'économie de Montréal. La moitié des établissements d'affaires comptent moins de cinq employés.⁵ Ainsi, pour son présent et son avenir économique, Montréal doit mettre les PME au cœur de ses décisions budgétaires.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) représente 110 000 PME au Canada, et près de 3 000 sont établies dans la Ville de Montréal. Ce mémoire présentera les demandes pour des PME extrêmement fragilisées par la crise de la COVID-19.

¹ FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro dix-huit, 31 juillet au 4 août, 770 répondants québécois et 124 répondants montréalais.

² FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro dix-neuf, 13 au 17 août, 818 répondants québécois et 125 répondants montréalais.

³ FCEI, FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro quinze, 26 au 28 juin, 4 016 répondants.

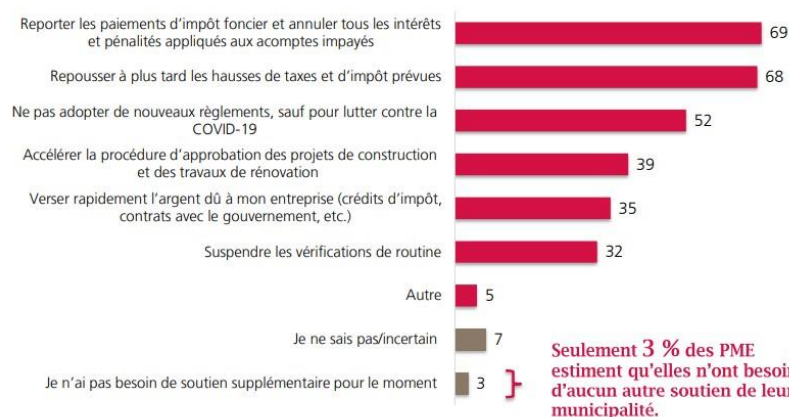
⁴ FCEI, Combien de PME canadiennes risquent de fermer pour toujours à cause de la COVID-19 ?, Compte rendu de recherche, juillet 2020, 7 p.

⁵ Ville de Montréal, Profil sectoriel, Ensemble des secteurs d'industrie, Agglomération Montréal, décembre 2019, 20 p. Consultation en ligne http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/ENSEMBLE%20DES%20SECTEURS_2019.PDF

Mesures mises en place par la Ville de Montréal

Pour passer à travers cette crise économique sans précédent, les PME ont demandé l'appui des différents paliers gouvernementaux, dont les municipalités. À cet égard, elles se sont exprimées pour la première fois au début de la crise en mars.

Figure 1 : Que devrait faire votre municipalité pour soutenir votre entreprise ?



Source : FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro deux, 20 au 26 mars, 13 362 répondants, marge d'erreur $\pm 0,8$ %, 19 fois sur 20.

Les PME demandaient des actions pour avoir recours à des liquidités névralgiques à leur survie. Sept PME du dix demandaient de reporter les paiements d'impôts fonciers et de repousser les hausses de taxes. La moitié des PME canadiennes demandait que les municipalités n'adoptent pas de nouveaux règlements, sauf pour lutter contre la COVID-19.⁶ La FCEI tient à souligner les efforts et les initiatives mis en place par la Ville de Montréal qui répondent aux demandes des PME. Soulignons ici quelques-uns d'entre eux :

- Fonds de consolidation des activités commerciales : subvention maximale de 10 000 \$ pour réussir leur transformation numérique et/ou aménager le lieu d'affaires.
- Report du deuxième versement des taxes municipales : les propriétaires et les entreprises ont eu trois mois de plus pour payer leur compte de taxes du 1^{er} juin.
- Ligne PME : les commerçants ont pu bénéficier d'une ligne téléphonique dédiée pour obtenir réponse à leurs questions.
- Bonification du programme d'Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises : la Ville de Montréal a injecté des sommes dans la mesure mise en place par le gouvernement du Québec. Elle a participé financièrement dans le programme de soutien aux entreprises instauré par le gouvernement du Québec.

⁶ L'échantillon montréalais est composé de 318 répondants. Les résultats des PME de Montréal sont similaires aux résultats canadiens : 72 % demandent un report des taxes, 70 % de repousser les hausses de taxes et 41 % demandent de ne pas adopter de nouveaux règlements.

La COVID-19 arrive sur un paysage économique déjà difficile pour les PME montréalaises

En janvier dernier, la Ville de Montréal a fait une consultation pour trouver des avenues afin de répondre au phénomène des « locaux vacants ». Un local commercial sur six est vacant à Montréal et la problématique semble structurelle plutôt que transitoire.⁷ La FCEI a déposé son analyse et ses recommandations. Elle proposait de porter une attention particulière à la lourdeur et l'écart de taxation toujours importants entre le taux commercial et le taux résidentiel. Pour arriver à réduire la fiscalité, elle a demandé qu'une attention particulière soit portée sur le contrôle des dépenses. Enfin, mentionnons que l'allègement réglementaire faisait aussi partie des axes d'action proposée.⁸

Il y a cinq ans, la FCEI a tiré la sonnette d'alarme sur les dépenses municipales : elles sont supérieures à l'inflation et à la croissance de la population. Pour la Ville de Montréal, les dépenses excédentaires de 2007 à 2013 atteignaient près de 1,7 milliard de dollars.⁹ Cette préoccupation sur les dépenses municipales a été réitérée en 2017 lors des consultations du projet de loi 122 qui donnait plus de pouvoir aux gouvernements de proximité.¹⁰ Où en sommes-nous sur ce sujet ? Pour 2020, la Ville de Montréal a prévu d'augmenter son budget de 8,1 %, après une croissance de 5,1 % en 2019. Cette croissance des dépenses qui est nettement plus élevée que la croissance économique de 3 % estimée pour Montréal en 2019 et les prévisions pour le Québec, dans son ensemble, table sur une progression négative du PIB en 2020.

Autre phénomène digne de mention pour la vitalité économique de Montréal est la pression que le commerce en ligne fait sur le commerce de détail. Les entreprises qui ont pignon sur rue à Montréal connaissent déjà quelques défis liés aux habitudes de consommation changeantes de leurs clientèles : achats en ligne croissants et repérages en magasin.¹¹ Ces problématiques se sont exacerbées lors des mois de confinement et continuent d'exercer de la pression sur les petits commerçants.

À court terme, les leviers que la Ville de Montréal peut actionner pour soutenir les commerces sont multiples. Ces actions qui seront prises joueront un rôle sur le critère décisif d'un entrepreneur de se lancer ou non en affaires et d'y rester. Ils sont d'autant plus importants dans un contexte où de nombreuses PME se battent pour rester en affaires.

Nous reconnaissons que la Ville seule ne peut pas y arriver. Les actions concertées et conjuguées des différents paliers gouvernementaux qui répondent aux besoins des acteurs du milieu feront toute la différence. Depuis le début de cette crise de la COVID-19, la FCEI travaille

⁷ Ville de Montréal, Consultations publiques sur l'enjeu des locaux vacants sur les artères commerciales, Document d'information et guide de consultation présentés par le service du développement économique de la Ville de Montréal, Décembre 2019, 36 p.

⁸ FCEI, Commentaires dans le cadre des Consultations publiques sur l'enjeu des locaux vacants sur les artères commerciales menées par la Ville de Montréal, janvier 2020, 21 p. Consultation en ligne : <https://www.cfib-fcei.ca/sites/default/files/2020-01/Memoire-FCEI-Problematique-des-locaux-vacants.pdf>

⁹ FCEI, Regard sur les dépenses municipales au Canada en 2015, novembre 2015, 26 p. Consultation en ligne : https://www.cfib-fcei.ca/sites/default/files/article/documents/rr3375f_0.pdf

¹⁰ FCEI, avis sur le projet de loi 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, novembre 2017, 15 p. Consultation en ligne : <https://www.cfib-fcei.ca/sites/default/files/2017-12/qc1149.pdf>

¹¹ FCEI, Sondage national sur le secteur de la vente au détail, novembre 2019, 13 p. Consultation en ligne : <https://www.cfib-fcei.ca/sites/default/files/2019-11/Sondage-sur-secteur-vente-au-detail.pdf>

activement avec les décideurs publics et elle compte poursuivre cette collaboration constructive pour l'intérêt de notre avenir économique collectif. C'est dans cette optique que sont formulées les recommandations. Elles sont orientées pour améliorer les conditions d'affaires des commerçants montréalais, au bénéfice de leur capacité d'investir, d'innover et de se renouveler.

Fiscalité, contrôle des dépenses publiques, allègement réglementaire et achat local : les priorités des PME

Les PME ciblent quatre grands leviers d'intervention pour la Ville de Montréal : la fiscalité, le contrôle des dépenses, l'allègement réglementaire et l'achat local. Voyons dans l'ordre ces axes d'intervention.

Agir sur la fiscalité pour répondre à la fragilité des PME

Lors du début de la réouverture de l'économie, la FCEI a de nouveau questionné les dirigeants de PME sur les aides possibles que les municipalités pouvaient leur offrir. Le message est sans équivoque et motive la poursuite de l'action de la Ville de Montréal pour épauler ses créateurs de richesse que sont les PME.

Figure 2 : Parmi les mesures d'aide suivantes destinées aux entreprises, lesquelles votre municipalité devrait-elle privilégier en ce moment ?



Source : FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro neuf, 8 au 13 mai, 5 939 répondants, marge d'erreur $\pm 1,3$ %, 19 fois sur 20.

Six PME canadiennes sur dix souhaitent des municipalités un gel des hausses d'impôt foncier (62 % pour les PME de Montréal) et 55 % demandent une réduction des coûts de services publics (2 PME sur 5 pour Montréal).¹² Les PME ont besoin d'un répit fiscal.

La FCEI croit également que la Ville de Montréal pourrait poursuivre son accompagnement auprès des entreprises les plus touchées. Elle pourrait procéder à des ententes de paiements

¹² L'échantillon montréalais est composé de 213 répondants. Les résultats des PME de Montréal sont quelque peu différents aux résultats canadiens : 62 % demandent un gel de taxes, 41 % d'améliorer l'accès des travailleurs à des transports publics sécuritaires et fiables, 40 % demandent une réduction des coûts de services publics, 36 % de rendre des stationnements gratuits, 32 % de payer plus rapidement des sommes dues et 26 % de suspendre les vérifications d'usage. Mentionnons qu'une PME montréalaise sur cinq demande d'accroître les services en ligne et d'accélérer le traitement des permis.

pour un report ciblé des taxes municipales pour l'année financière 2021-2022 de PME en grave difficulté financière. Cela pourrait faire une différence pour la survie de plusieurs entreprises.

Pour stimuler la relance économique, les gouvernements miseront sur les travaux publics. De nombreuses PME vivront les impacts collatéraux de ces travaux. En effet, 41 % des PME canadiennes ont vu leurs activités perturbées par des travaux de construction locaux. Ces situations ont engendré des baisses dans les ventes pour près de la moitié des entreprises perturbées par des travaux routiers.¹³ Dans ce contexte, la Ville de Montréal doit poursuivre son appui des PME touchées avec son Programme d'aide financière aux commerces affectés par des travaux majeurs. Elle doit s'assurer d'adopter les sommes nécessaires pour que ce programme soit maintenu dans son prochain budget.

Enfin, mentionnons que la Ville de Montréal devrait poursuivre la diminution de l'écart dans la taxation non résidentielle et résidentielle. Rappelons que le ratio des taxes entre le commercial et le résidentiel à Montréal est quatre fois plus élevé. Selon la FCEI, la métropole devrait adopter un plan pour atteindre un ratio de deux pour un dans 10 ans.

La FCEI est consciente que le financement des services municipaux repose en grande partie sur les taxes foncières. Cette source de revenus présente l'avantage d'être stable et prévisible, mais selon elle, son utilisation ne peut être étirée à l'infini, au gré des besoins financiers d'une administration, surtout lors d'une crise sanitaire et économique.

Assurer un meilleur contrôle des dépenses municipales pour mettre en place les mesures nécessaires à l'économie

Selon la FCEI, la politique fiscale de la Ville de Montréal doit reposer sur un plan de contrôle des dépenses et une augmentation du rendement des services municipaux. Cela fait plusieurs années que les entrepreneurs demandent un meilleur contrôle des dépenses, comme l'a fait particulièrement le gouvernement du Québec ces derniers temps. La FCEI réitère la recommandation transmise à la métropole en janvier dernier : que la Ville adopte un plan de contrôle des dépenses qui comprenne un balisage des coûts sur les principales opérations municipales, afin que la Ville de Montréal puisse comparer sa performance aux autres grandes villes canadiennes conformément à l'esprit des recommandations 1 et 2 du Comité de travail sur la fiscalité non résidentielle et le développement économique.

La FCEI reconnaît qu'à titre de municipalité, la marge de manœuvre de la Ville de Montréal est difficile, surtout dans un contexte qu'en vertu de la *Loi sur les cités et villes*, les municipalités québécoises ne peuvent pas adopter de budget déficitaire. Pour consolider un déficit, une municipalité doit procéder par règlement d'emprunt. Mentionnons à cet égard que 70 % des chefs de PME québécoises sondés par la FCEI pensent que les municipalités devraient avoir la possibilité d'emprunter plus d'argent (directement ou par l'entremise du fédéral ou des provinces) pour venir en aide aux PME touchées financièrement par la COVID-19. Selon la

¹³ FCEI, Rapport sur l'impact des travaux de construction sur les PME, mai 2018, 12 p. Consultation en ligne : <https://www.cfib-fcei.ca/sites/default/files/2018-05/rapport-tracer-la-voie-du-succes-politique-reduire-impact-construction-FINAL.pdf>

réponse des PME, cet emprunt devrait servir précisément à aider les PME et non pour maintenir un statu quo sur des dépenses municipales excédentaires.

Nous encourageons l'administration de la Ville à entamer un dialogue avec les autorités provinciales pour pouvoir adopter un plan budgétaire qui permettra à la Ville de traverser la pandémie sans trop de dommages économiques et sociaux. À notre avis, si une entente est faite avec le gouvernement du Québec pour permettre des déficits municipaux, elle devrait prévoir un retour à l'équilibre budgétaire à court terme (ex. : pour l'année 2022) et un plan de contrôle des dépenses afin d'éviter une longue période de budgets déficitaires.

Donner du temps aux PME en diminuant la réglementation

Parmi les mesures qui aideraient les PME dans un contexte de relance économique figurent la réduction du fardeau administratif (75 %).¹⁴ Sur ce point, la Ville de Montréal peut faire de la diminution du fardeau réglementaire une mesure phare de son prochain budget.

Les actions de la métropole peuvent être multiples. Elle peut accorder un moratoire sur l'adoption de nouveau règlement, accélérer la délivrance des permis et augmenter ses services en ligne. Citons l'exemple de la création du guichet de l'arrondissement Rosemont-la-Petite-Patrie où « plus de 40 % des certificats sont émis le jour même de la demande, plus de 70 % en moins de 7 jours et 90 % en moins de 30 jours ».¹⁵

Enfin, la Ville peut guider ses actions en adoptant une politique gouvernementale, comme l'a fait le gouvernement du Québec.¹⁶ La rédaction et l'adoption de cette politique lanceraient un message fort au milieu des affaires montréalais.

Épauler les commerces de proximité en favorisant l'achat local

Comme nous avons mentionné précédemment, le confinement aura accéléré la pression sur le commerce de détail. C'est pour cette raison que la FCEI a lancé la campagne [JechoisisPME](#) et qu'elle encourage toute la population et tous les élus à y participer. La Ville de Montréal doit continuer son action pour encourager l'achat local.

Concernant l'achat local, pour pouvoir encourager les commerces, il faut pouvoir s'y rendre. La FCEI constate que Montréal a fait beaucoup pour améliorer la fluidité des transports actifs. Elle croit que la même énergie pourrait être mise pour créer des stationnements temporaires, comme le demande le tiers des PME de Montréal.¹⁷ La clé pour aider l'achat local, c'est d'augmenter l'achalandage pour les commerces, tant des citoyens qui utilisent la marche, le vélo ou la voiture.

¹⁴ FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – 7e sondage hebdomadaire, 17 au 20 avril 2020, 1 425 répondants, marge d'erreur de +/- 2,6 %, 19 fois sur 20.

¹⁵ François William Croteau, Éliminer la paperasse pour favoriser l'entrepreneuriat, Opinion, La Presse, 4 février 2016.

http://plus.lapresse.ca/screens/54e88bab-1f22-49da-a555-7ae0052cea0f_7C_0.html

¹⁶ Gouvernement du Québec, Politique gouvernementale sur l'allègement administratif et réglementaire – pour une réglementation intelligente, 9 p.

https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/administratives/allegement/politique_gouv_allegement.pdf

¹⁷ Voir note 13 de la page 5.

Conclusion et recommandations

Les entreprises de moins de 100 employés représentent 97 % des établissements d'affaires de l'agglomération de Montréal.¹⁸ Pour le futur économique de la métropole, la Ville doit maintenir son action pour aider les PME maintenant.

La FCEI tient à réitérer sa satisfaction concernant les actions posées par la Ville de Montréal pour venir en aide aux petites et moyennes entreprises frappées par les impacts de la COVID-19. La métropole doit conserver son action énergique. C'est dans cette optique que la FCEI présente des pistes d'action qui permettront d'aider les PME à passer au travers cette crise sans précédent pour qu'elles puissent poursuivre leur contribution à notre avenir collectif.

Recommandations

Pour agir sur la fiscalité pour répondre à la fragilité des PME, la FCEI demande à la Ville de Montréal de :

- Geler l'impôt foncier des entreprises;
- Verser rapidement les sommes dues aux entreprises (crédits de taxes, contrats avec la municipalité, etc.);
- Procéder à des ententes de paiements pour un report ciblé des taxes municipales pour l'année financière 2021-2022 envers les PME en grande difficulté financière;
- Poursuivre le Programme d'aide financière aux commerces affectés par des travaux majeurs;
- Veiller à maintenir les efforts pour réduire l'écart de taxation entre les PME et les autres catégories de contribuables.

Pour assurer un meilleur contrôle des dépenses municipales et mettre en place les mesures nécessaires à l'économie, la FCEI demande à la Ville de Montréal de :

- Adopter un plan de contrôle des dépenses qui comprenne un balisage des coûts sur les principales opérations municipales, afin que la Ville de Montréal puisse comparer sa performance aux autres grandes villes canadiennes conformément à l'esprit des recommandations 1 et 2 du Comité de travail sur la fiscalité non résidentielle et le développement économique.

¹⁸ Op. cit. , p.1, note 4.

Donner du temps aux PME en diminuant la réglementation, la FCEI demande à la Ville de Montréal de :

- Ne pas adopter de nouveaux règlements autres que ceux nécessaires pour faire face à la pandémie de COVID-19;
- Accélérer la délivrance des permis municipaux;
- Améliorer ses services en ligne;
- Adopter une politique d'allègement administratif et réglementaire en prévoyant une révision quinquennale afin d'assurer le progrès de ces objectifs.

Pour épauler les commerces de proximité en favorisant l'achat local, la FCEI demande à la Ville de Montréal de :

- Poursuivre les actions pour favoriser les politiques d'achat local des citoyens, comme en appuyant la campagne #JechoisisPME ;
- Créer des stationnements gratuits temporaires pour donner accès à des consommateurs qui privilégient la voiture comme mode de transport.